

TÂAOUN *

La Lettre des Coopérations au Maroc

* *Coopération*

Réalisée par **Marocoop**, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc, avec le soutien de **l'Ambassade de France au Maroc**

N° Spécial SIAM 2011

- **Le Mot du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Maroc**
- **Le bilan de l'édition 2011**
- **8 interviews : Saïd CHBAÂTOU, François BONNEAU, Dominique CHARDON, Adeline HAZAN, Brahim HAFIDI, Jean-Paul BACHY, Marie-José CHASSIN, David KASSAR**
- **La France à l'honneur**
- **France-Maroc : un partenariat d'excellence**
- **Etat des lieux de la coopération décentralisée franco-marocaine dans le secteur de l'agriculture solidaire**

Le Mot du SCAC : Serge LABORDERE, Conseiller de coopération adjoint, responsable du secteur technique et gouvernance

Invitée d'honneur de la 6^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc, organisée à Meknès du 27 avril au 2 mai derniers, la France s'est attachée à mettre en lumière les multiples facettes du partenariat renforcé existant avec le Maroc dans le domaine agricole, et plus particulièrement dans le secteur de l'agriculture solidaire, thème du Salon retenu cette année.

A travers la mobilisation de ses principaux experts, la présence d'une importante délégation d'élus locaux français, et l'organisation de cinq rencontres de haut niveau, les visiteurs du SIAM, toujours plus nombreux, ont ainsi pu découvrir la richesse et la variété des coopérations menées dans la longue tradition d'échanges entre nos deux pays.

Le SCAC, notamment en charge des questions de gouvernance locale, a souhaité présenter des actions mises en œuvre en matière de développement territorial, en particulier par les collectivités locales marocaines et françaises. Tous les participants ont ainsi apprécié ces moments dédiés au partage d'expérience et à la réflexion, destinés à dynamiser un secteur considéré comme crucial aussi bien en France qu'au Maroc.

Par cet événement, la France n'avait pas d'autre ambition que d'exprimer sa volonté d'être en phase avec les défis de l'agriculture marocaine et d'accompagner son partenaire privilégié dans ses choix socio-économiques, dont le Plan Maroc Vert est sans aucun doute emblématique.

Bilan de l'Édition 2011 du Salon International de l'Agriculture au Maroc

- Inauguration le 27 avril par le Roi Mohammed VI
 - **837** exposants
 - **610 000** visiteurs
 - **35** Pays participants
 - **65 000 m²** de superficie d'exposition
 - 9 Pôles : Pôle Régions, Pôle Institutionnels & Sponsors, Pôle International, Pôle Produits, Pôle Agro-fouritures, Pôle Machinisme, Pôle Nature & Vie, Pôle Elevage, Pôle Souk-Agriculture Solidaire.
 - **5** Journées Pays
 - **37** conférences
 - **10** Signatures de conventions bilatérales publiques
 - **170** journalistes accrédités
- + d'info : www.salon-agriculture.ma

Interviews : 8 personnalités présentes au SIAM, au cœur du partenariat franco-marocain

Saïd CHBAATOU, Président du Conseil Régional de Meknès Tafilalet, Président de l'Association des Régions Marocaines.

Taâoun : Vous avez accueilli de nombreux élus locaux français lors du dernier SIAM. Quel peut être le rôle de la coopération décentralisée en matière agricole ?

Saïd CHBAATOU : Effectivement, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli dans la région Meknès Tafilalet, une délégation de la région Champagne Ardenne, et nous avons eu aussi le plaisir de retrouver une délégation de nos amis de la région Centre, conduite par le président Mr François BONNEAU, Région avec laquelle nous avons signé un accord de partenariat au mois de mars 2009, à Orléans.

Cette visite effectuée à l'occasion de la tenue de la 6^{ème} édition du SIAM organisée à Meknès, entre dans le cadre de l'application des clauses de la convention bilatérale entre nos deux Régions. Elle a permis à nos amis français de voir de près nos potentialités agricoles régionales et nationales. Ce fut également l'occasion d'avoir une idée directe des niveaux de développement des différents secteurs productifs, dans la perspective bien sûr d'échanger nos expériences et de permettre aussi un transfert de technologie en déterminant les différents domaines d'investissement. Soulignons par ailleurs, le profit qui peut être tiré de ces rencontres et des propositions présentées, bénéfiques aux deux parties ; c'est le constat que nous avons fait avec les élus français présents aux travaux des Assises nationales de l'agriculture, organisées en marge du SIAM.

T : Que représente l'agriculture solidaire pour un territoire comme la région Meknès Tafilalet ?

SC : Evoquer l'agriculture solidaire, c'est parler d'un pilier du processus agricole, non seulement en termes de nature de produits, d'espaces exploités, et de matériel de production utilisé, mais aussi et surtout, en terme d'approche socio-économique et son articulation avec le développement rural. Ce n'est pas un hasard si le slogan choisi pour la 6^{ème} édition du SIAM n'est autre que " l'agriculture solidaire pour la concrétisation de la qualité ". C'est la conviction du fait que l'agriculture solidaire occupe une place importante dans l'activité agricole nationale, et dans la région Meknès Tafilalet, d'une façon particulière,

étant donnée la multitude et la diversité des produits agricoles locaux qui entrent dans le plan Maroc vert.

La région Meknès Tafilalet a pris plusieurs initiatives pour développer et améliorer ce secteur, en partenariat avec la Région Centre, par la création d'une caisse commune pour améliorer et développer la filière des plantes aromatiques et médicinales. J'ajoute que la Région Meknès Tafilalet, reconnue pour la base assez large de ses acteurs agricoles et la diversité des produits issus de son territoire, est un partenaire officiel du plan Maroc Vert, le plan qui confère à cette catégorie d'agriculture et ses acteurs une place privilégiée.

T : En tant que Président de l'ARM, qu'attendez-vous de votre partenariat avec l'ARF ?

SC : En tant que Président de l'Association nationale des régions marocaines, je ne peux qu'être satisfait de la qualité des relations entre la Région Centre et la Région Meknès Tafilalet, c'est le même sentiment que j'éprouve aussi pour toutes les Régions françaises qui ont consolidé leurs relations avec les différentes Régions marocaines, soit d'une façon bilatérale, ou dans le cadre des associations internationales. C'est grâce à cette coopération que des actions concrètes ont été réalisées, notamment les transferts d'expériences notamment dans le domaine de la recherche scientifique. Ce partenariat entre l'ARM et l'ARF, qui favorisera des structures fixes d'intervention, devrait permettre le développement de coopérations impliquant et concernant directement les populations locales.

C'est une réelle opportunité pour les opérateurs économiques et le tissu associatif que de bénéficier de ces coopérations.

François BONNEAU, Président du Conseil Régional du Centre, Président du Groupe Maroc de l'Association des Régions de France

Taâoun : Deux pôles de compétitivité de la région Centre ont fait le déplacement, à vos côtés, au SIAM. Quels bénéfices peuvent-ils tirer de cette participation ?

François BONNEAU : Permettez-moi en premier lieu de rendre une nouvelle fois hommage aux organisateurs du SIAM qui ont su faire de cette manifestation un événement incontournable pour le monde agricole marocain mais aussi un rendez-vous dont le rayonnement international n'est plus à prouver.

A l'occasion de cette nouvelle édition du SIAM, la présence de deux pôles de compétitivité de la Région Centre me semblait pour le moins pertinente. Il s'agissait en l'occurrence du pôle DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée au Milieu) et du pôle « Cosmétique Valley » (premier réseau mondial de la parfumerie et de la cosmétique). Les pôles de compétitivité ont pour vocation de fédérer sur notre territoire le monde de la recherche et de la formation autour des acteurs économiques afin d'appuyer la croissance et la compétitivité de nos entreprises par l'innovation et le transfert de technologies.

Leur participation au SIAM leur ont offert l'opportunité de rencontrer les principaux acteurs mobilisés autour de deux projets conduits au Maroc au titre de notre action de coopération décentralisée avec la Région de Meknès-Tafilallet, à savoir le programme de structuration d'une filière « Plantes Aromatiques et Médicinales » et la création d'une plateforme pilote de traitement des eaux usées à Itzer dans le moyen-atlas. Les premiers contacts ont été fructueux et ont permis de mettre en perspective des projets de partenariat universitaires et économiques en lien direct avec ces deux initiatives.

T : Vous avez participé à la réunion ARF/ARM organisée à l'occasion du SIAM ; quelles en ont été les conclusions ?

FB : Les échanges de vues se sont bien évidemment cristallisés autour du projet de régionalisation avancée. Cette réunion entre l'ARF et l'ARM nous aura permis de faire le point sur l'avancée des travaux de la commission et ses principales conclusions. J'ai apprécié à sa juste valeur la richesse des débats ainsi que l'expression, par chacun, de la diversité des points de vue. J'ai la conviction que les Régions françaises peuvent jouer un rôle d'accompagnement de ce processus. Il ne s'agit bien évidemment pas dans mon esprit

de transférer un modèle mais de favoriser l'échange d'expérience et de savoir-faire. Dialogue entre élus de nos deux pays, formation continue des cadres, ateliers thématiques...autant de pistes qui restent à explorer entre Régions marocaines et françaises.

T : La Région Centre et la Région de Meknès Tafilalet sont partenaires autour d'un projet de valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales. Quel est votre objectif en vous impliquant dans un projet d'agriculture solidaire ?

FB : Le développement économique n'emprunte pas une voie unique, il est multiforme. Aussi, il nous appartient d'adopter des stratégies diversifiées en ayant à cœur de ne pas laisser sur la marge ceux qui sont le plus fragiles. C'est la raison pour laquelle lorsque le président Chbaatou m'a demandé d'orienter une partie de notre coopération sur la question de l'économie sociale et solidaire, j'ai immédiatement adhéré à ce projet. La lutte contre la pauvreté est au cœur des politiques de développement. Nous concentrons actuellement nos efforts sur la valorisation d'une filière mettant en jeu des petits producteurs qui sont d'ailleurs le plus souvent des femmes et nous entendons mobiliser autour de ce projet toutes les ressources dont nous disposons afin de lui apporter une réelle valeur ajoutée. J'entends par là les milieux de la recherche, les établissements de formation et les acteurs économiques de notre territoire.

Dominique CHARDON, Président de Terroirs & Cultures

Tâaoun : Vous venez de participer aux Assises Marocaines de l'agriculture ; le Maroc vous semble-t-il sur la bonne voie dans le domaine de la valorisation des produits du terroir ?

Dominique CHARDON : C'est la troisième fois que je suis convié par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Aziz Akhannouch aux Assises. Je mesure les progrès réalisés pour permettre la valorisation des produits de terroir. La visite du SIAM m'a conforté dans cette vision. La qualité des produits présentés en sont des témoignages significatifs. C'est un signe d'espoir qui dépasse les frontières du Royaume. Le Maroc s'est doté des outils pour bâtir cette dynamique. Incontestablement l'action porte ses fruits. Le Maroc est aujourd'hui un pays leader. Mais au Maroc, comme partout, le développement des produits de terroir nécessite un effort d'adaptation continu. Il faut agir localement pour permettre à aux acteurs de "tirer un revenu" de leur production en s'appuyant durablement sur les potentialités et les ressources locales. Il convient aussi de s'organiser pour répondre aux exigences du marché: identifier, protéger, segmenter, "marketer", promouvoir.... Croiser innovation et traditions, durabilité et rentabilité, initiative individuelle et action collective... C'est possible en bâtissant tous les jours !

T : Est-ce que l'expérience française est transférable au Maroc ?

DC : La France a depuis des décennies engagé une politique de protection et de promotion de ses produits de terroir. Les AOC créées il y a plus d'un demi-siècle et les indications géographiques fournissent un exemple. Nous avons du recul. Il peut bien sûr offrir une base d'analyses pour tous les acteurs Marocains. Donner une méthodologie d'action, et à Terroirs & Cultures International nous y travaillons. Mais, je ne crois pas que nous puissions faire du "copier/coller" en la matière. Les réalités de chaque territoire, les cultures, les savoir-faire de chaque communauté humaine, le caractère de chacune de nos parcelles de terre exigent une approche particulière. Le terroir c'est la conjugaison des diversités, des typicités et des spécificités. Cette mosaïque ne peut se réduire à un simple "transfert technologique" d'un pays à un autre.

T : Terroirs & Cultures a-t-elle vocation à accompagner les collectivités locales françaises et marocaines qui souhaitent s'impliquer ensemble dans des projets liés à la valorisation des produits du terroir ?

DC : C'est une de nos missions. Depuis notre création, et en lien avec l'UNESCO, nous agissons pour montrer que le terroir n'est pas le fruit d'un hasard généreux, mais bien d'une construction réfléchie. Il faut le plus souvent transformer les handicaps en atouts, les contraintes en ressources. A chaque fois, il faut réaliser du "cousu main". Pour répondre à cette exigence, nous proposons des missions d'appuis, d'accompagnements et de conseils. Au Maroc, le Forum Planète Terroirs de Chefchaouen nous a permis de démarrer des actions sur la Région du Nord avec le soutien du Conseil Régional PACA. Des suites sont à l'étude.

Diagnostiques participatifs, caractérisation des produits de terroir, identification des biens matériels et immatériels, sensibilisation des producteurs, échanges d'acteurs, "regards" d'experts, interventions multiples sur la valorisation économique et appui à la communication nous permettent d'initier ces itinéraires de développement durable. Avec l'Institut de Formation des Acteurs de Terroir (IFAT) nous organisons des formations/actions, des voyages d'études, des journées de sensibilisation pour appuyer ces dynamiques locales naissantes ou les conforter. L'organisation d'événements locaux tels que les "Entretiens du Terroir " permettent de croiser toutes ces actions dans une vision partagée du développement d'un terroir. L'émergence des produits de terroir est le pivot de nos démarches. Nous sommes à la disposition des collectivités pour agir et étendre notre collaboration en ce sens. C'est un challenge formidable et nous sommes prêts pour aider à le relever.

Pour en savoir plus :

[http:// www.terroirsetcultures.org](http://www.terroirsetcultures.org)

Adeline Hazan, Maire de Reims

Taâoun : Reims et la Champagne Ardenne ont été très représentées à Meknès lors du SIAM. Quel en est l'enjeu pour une ville comme Reims

Adeline Hazan : Reims est la capitale économique de la Région Champagne Ardenne, l'une des premières régions agricoles de France. Il était naturel que, dans le cadre de son rapprochement avec Meknès, Reims participe étroitement avec la Région pour rappeler cette évidence que l'agro-industrie, la recherche avancée dans le domaine de l'agro-ressource sur le pôle de compétitivité de Reims-Bazancourt et la capitale urbaine marchent main dans la main. Le développement de la région doit mobiliser toutes les forces qui la composent. Champagne Ardenne connaît très bien le Maroc où elle travaille avec la région de l'Oriental. Nous avons donc voulu marquer au SIAM, enceinte la plus favorable puisqu'elle est la vitrine du développement agricole du Maroc, que nous voulons travailler ensemble dans notre projection internationale, à commencer par le Maroc. Le succès rencontré par notre stand commun au SIAM atteste que cette vision est la bonne.

T : Votre séjour a été marqué par la signature d'une convention de partenariat avec Meknès. Quels en sont les principaux axes ?

AH : Reims a constitué au cours des dernières décennies un réseau d'amitié avec d'importantes villes européennes : Florence, Aix-la-Chapelle, Canterbury, Salzbourg. Ces jumelages ont été plus récemment étendus en République tchèque à Kutna Hora et, au-delà de l'Europe à Arlington aux Etats-Unis et à Brazzaville. Mais nous avons estimé qu'une nouvelle génération d'accords dits de partenariat devait voir le jour, construits sur la mobilisation des forces vives de chaque partenaire, économiques, sociales, culturelles, et fédérées par la municipalité elle-même. Nous avons donc mis à l'étude plusieurs projets et c'est Meknès qui a été retenue en premier au titre de projet expérimental de cette nouvelle génération d'accords. Reims n'est pas une ville méditerranéenne, mais il existe à Reims une importante communauté marocaine, en particulier originaire de Meknès, très solidement

implantée et participant activement, comme entrepreneurs, professeurs d'université ou professions libérales, à l'avenir de Reims. Nous avons estimé que cette base humaine de haut niveau pourrait constituer l'assise d'une relation partenariale exigeante et prometteuse. Par ailleurs, Meknès, ville royale, est classée, tout comme la cathédrale de Reims, au patrimoine universel de l'Unesco, ce qui confère à la relation de nos deux villes un caractère prestigieux. Tout cela est donc à même d'ouvrir et de faciliter le champ des partenariats. Le premier domaine est évidemment celui qui relève directement de la responsabilité des collectivités locales, et les réformes en cours au Maroc dans le domaine de la décentralisation ouvrent un champ particulièrement prometteur d'actions conjointes pour la mise en place de systèmes de gestion décentralisée et de participation des citoyens. L'accord que nous avons signé avec le Président de la Commune urbaine de Meknès, M. Ahmed Hilal, vise aussi à lancer des actions directement dans des domaines mobilisateurs ou se retrouvent, chacun à son niveau et en fonction de ses compétences, les acteurs publics et privés. Nous avons retenu les thèmes de l'artisanat (Reims a accueilli l'année dernière pendant un mois un « marché de l'artisan de Meknès »), du paysagisme et de l'aménagement des jardins publics (deux missions ont déjà eu lieu entre les experts et responsables de part et d'autre), du patrimoine et de sa mise en valeur, des échanges culturels (le Centre national des Arts du cirque a donné une représentation « spéciale Reims » dans le cadre de sa tournée au Maroc, et le Big Band du Conservatoire de musique de Reims participera cette année au Festival de Volubilis-Meknès), et de la mobilisation sociale en faveur de l'enfance défavorisée.

T : Des échanges dans le domaine agricole sont-ils prévus et Reims reviendra-t-elle l'an prochain au SIAM?

AH : Reims conçoit son rôle comme celui d'initiateur, et de fédérateur. Aux acteurs du secteur de l'agriculture de poursuivre les premiers contacts noués au SIAM. Je sais, par exemple que le laboratoire de recherches de l'Ecole centrale d'ingénieurs de Paris, installé au sein du pôle de compétitivité continuera à intervenir auprès de l'Ecole supérieure d'agronomie de Meknès. Nous réfléchissons à l'accueil à Reims et en Champagne Ardenne, en étroite concertation avec le Président de la Région, M. Jean-Paul Bachy, et avec le pôle de compétitivité de Reims-Bazancourt, d'une présentation du Plan Maroc Vert, afin de sensibiliser nos acteurs locaux de la filière agricole et agro-ressources aux réformes en cours et aux futurs développements du secteur agricole au Maroc. En fonction de ce qui se sera fait, nous verrons si une participation à un prochain SIAM pourrait constituer une étape de développement supplémentaire des relations entre Reims et Meknès.

Brahim HAFIDI, président du Conseil Régional du Souss Massa Drâa

Taâoun : Le SIAM 2011 était sur le thème de l'Agriculture solidaire : n'est-ce pas la reconnaissance du travail accompli dans ce domaine avec votre partenaire, la Région Aquitaine ?

BH : La région SMD dispose d'un éventail extrêmement riche et diversifié de produits de terroir ; dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la Région a mis en place une politique de promotion et de valorisation de ses produits de terroirs, afin de permettre aux populations rurales d'améliorer leurs conditions de vie et de créer de nouvelles activités régénératrices de revenus. La région Aquitaine possédant un savoir faire important en matière de valorisation et de protection des produits de terroirs, la Région SMD a sollicité son accompagnement pour la mise en place d'une Indication Géographique protégée Argan (IGP). La Région SMD et la Région Aquitaine sont engagées dans un programme de coopération depuis 2002 qui porte sur divers domaines, telles que l'agriculture, l'économie, la formation.

L'élaboration de l'IGP Argan a été le résultat d'une démarche participative et collective, les partenaires impliquées dans la filière, les entreprises et les coopératives féminines, qui jouent un rôle important dans la production, ont activement participé aux travaux.

L'appui de la Région Aquitaine a été mené dans le cadre du programme PAD (Protocole signé en 2007, entre la Région SMD, la Région Aquitaine et le Conseil Général de l'Hérault), le rôle des partenaires aquitains FRCAA, INAO, ITERG a été déterminant sur le plan méthodologique et technique, il a donné lieu à un transfert de compétences dans les premières étapes de conception et d'élaboration de l'IGP.

Ce transfert de compétences par les collectivités partenaires a permis à la Région de renforcer ses capacités techniques et de modifier ses méthodes de travail. Ce programme a été appliqué aussi pour la mise en place des signes distinctifs d'origine et de qualités pour d'autres produits de tiroirs de la région (l'AOP du Safran, IGP SABAR Ait Baamrane, et l'AOP de la Rose Kalaat Magouna et Dades).

T : Quelles sont les perspectives de votre partenariat en matière de valorisation des produits du terroir ?

BH : Après la reconnaissance de l'IGP Argane, la Région Souss Massa Drâa a obtenu trois autres signes distinctifs d'origine et de qualité à savoir : (AOP Safran de Taliouine, IGP Sobbar Ait Baamrane, AOP Rose Kalaa Mgouna Dades).

Dans le cadre du partenariat avec la Région Aquitaine, les actions relatives à l'IGP Argane restent importantes pour asseoir davantage ce signe distinctif. Aussi, est-il prévu la promotion de l'IGP Argane, la reconnaissance du cahier des charges auprès de l'Union Européenne, et la mise en marché des produits IGP à l'international.

Pour les autres produits de terroir sous SDOQ, le renforcement des capacités des différents acteurs peut-être envisagé, dans la perspective que ces différents produits connaissent le même développement que l'IGP Argane et favorisent ainsi un développement économique rural durable.

T : Est-ce que la régionalisation avancée, qui est sur le point de voir le jour au Maroc, est susceptible d'accélérer le développement de ces secteurs d'activités économiques ?

BH : Le projet de régionalisation avancée tel qu'il a été présenté dans le rapport de la commission consultative de la régionalisation, met l'accent sur plusieurs propositions qui visent l'accélération du développement économique de la Région, parmi lesquels :

- Renforcement de la déconcentration : via l'attribution de plus de pouvoirs exécutifs aux services territoriaux de l'Etat pour plus d'optimisation du timing de réalisation de projets ;
- Renforcement des pouvoirs exécutifs du Président du Conseil Régional : il sera l'ordonnateur des dépenses et des recettes ;
- Amélioration des ressources financières des Conseils Régionaux : on parle de multiplier les recettes de l'IGR et l'IS par 5, ce qui impactera le budget d'investissement de Conseil Régional ;
- Mise en place d'un fonds de mise à niveau régional dédié spécialement aux régions moins riches : il est de 155 à 200 millions de dirhams pour des projets de mise à niveau : eau potable, santé, infrastructures routières, éducation.... ;

Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Président de la Commission Affaires internationales de l'Association des Régions de France

Taâoun : Vous venez de participer au SIAM, accompagné d'une importante délégation d'acteurs économiques. Que représente cet événement pour la Champagne-Ardenne ?

Jean-Paul BACHY : Le Salon de Meknès est un événement économique d'une très grande importance. C'est la vitrine de tous les potentiels de l'agriculture marocaine. C'est aussi un carrefour international pour tous les décideurs qui s'intéressent au Maghreb. C'est la troisième fois que j'y participe à la fois en tant que président de la Région Champagne-Ardenne, que je préside, et en tant que responsable des relations internationales de l'Association des Régions de France, qui est liée à l'Association des Régions Marocaines par

une convention de partenariat. 7 régions françaises étaient présentes à ce salon. Toutes ont des accords de coopération avec des régions marocaines. Les représentants des milieux professionnels venant de Champagne-Ardenne étaient particulièrement nombreux. Ils ont pu prendre des contacts fructueux avec leurs homologues marocains dans plusieurs domaines : élevage, céréales, viticulture... Ce peut être intéressant demain pour l'avenir de l'agro-pôle de Meknès et du plan « Maroc vert ».

T : Quel peut être le rôle de la coopération décentralisée pour encourager les bonnes pratiques dans le domaine de l'agriculture ?

JPB : Les Régions, en France, comme au Maroc ont une compétence en matière d'économie et d'aménagement du territoire. Elle s'accroît au fil du temps. Les enjeux de l'agriculture ne peuvent être ignorés. Lorsque des élus locaux échangent directement entre eux sur ces questions, ils sont beaucoup plus aptes à comprendre les problèmes concrets que vivent les populations et les professionnels du terrain. En travaillant ensemble ils peuvent apporter des solutions plus efficaces et plus complémentaires dans les domaines où les collectivités ont une compétence directe : préservation de l'eau, assainissement, aménagement rural, formation, organisation des circuits de distribution...

T : Quelles sont les perspectives du partenariat entre les Régions Champagne-Ardenne et Oriental en matière agricole ?

JPB : La Champagne-Ardenne a apporté un concours décisif à l'oriental pour la commercialisation de ses produits agricoles, dans deux domaines :

- la mise en place de formation de techniciens en emballage/conditionnement, grâce à l'appui de l'Ecole d'Ingénieurs en Packaging de Reims.
- la promotion d'identifications géographiques protégées de produits de terroir dont l'exportation est essentielle : clémentine de Berkane, mouton de Beniguil... Les deux Conseils régionaux de l'Oriental et de Champagne-Ardenne sont en train de mettre en place un observatoire régional de développement agricole de la région. D'autres coopérations sont prévues, pour étendre les zones irriguées et promouvoir les appellations d'origine à d'autres produits (les dattes, par exemple).

Marie-José CHASSIN, Vice Présidente en charge de la Ruralité et de l'Agriculture au Conseil Régional d'Auvergne

Taâoun : En tant qu'agricultrice et spécialiste du monde agricole, comment avez-vous perçu cette édition du SIAM ?

Marie-José CHASSAIN : Je souhaiterais en préalable vous apporter quelques éléments : je ne suis plus agricultrice depuis 7 ans, mais c'est un milieu que je connais bien sans avoir la prétention d'être spécialiste en la matière !

C'était ma première participation à ce salon, en tant que représentante de la Région Auvergne qui, je le rappelle, n'a pas de coopération avec le Maroc. Mais c'était avant tout un salon agricole, et l'Auvergne est la plus grande prairie de France avec un secteur élevage très important et notamment une agriculture de montagne qui n'est pas sans rappeler le Maroc. J'ai été impressionné par la diversité et la beauté des stands représentant les différentes régions marocaines, moins par les chapiteaux réservés aux représentants européens, sans doute parce qu'ils me sont plus familiers !

Je suis allée voir l'exposition des animaux et j'ai eu le plaisir de voir, entre autre, des races qui me sont « chères » (charolaise...) et j'ai aimé la simplicité du lieu et des exposants.

T : Avez-vous échangé avec des confrères marocains ou étrangers ?

MJC : Je l'avoue, très peu, car nous sommes pris dans une sorte de « tourbillon » entre conférence, réceptions officielles...les élus locaux étant aussi très sollicités...

Mais nous avons eu une réunion très enrichissante avec les Présidents de Région du Maroc qui sont en pleine réflexion sur leur « décentralisation » avec les nouvelles actions qu'ils doivent mettre en place sur les territoires.

T : Et en tant qu'élue, n'êtes-vous pas tentée d'encourager un rapprochement entre votre collectivité et une Région du Maroc ?

MJC : Il y a une coopération entre des éleveurs de moutons d'auvergne et le Maroc à travers l'association « Terroirs et Cultures », dont j'ai rencontré le Président à l'occasion du SIAM et le représentant auvergnat cette semaine à l'occasion d'une rencontre de terrain.

Je vais engager une réflexion sur le sujet avec ma collègue, Vice-présidente chargée de la coopération. Mais il ne s'agit pas de se « faire plaisir » avec une coopération qui n'aurait pas d'actions concrètes sur le terrain et surtout de réciprocité, notion qui a été souvent évoquée lors des échanges pendant les différentes conférences.

David KASSAR, Président d'une société de Conseil en stratégie marketing et développement d'affaires à l'international. (Toulouse, Casablanca et Rabat)

Taâoun : Que représente pour votre société une participation au SIAM ?

David KASSAR : Une excellente visibilité auprès des décideurs publics et privés dans le secteur agricole, une capacité de rayonnement dans un HUB régional.

T : Vous y avez rencontré de nombreux élus territoriaux français et marocains ; Croyez-vous au potentiel du partenariat public-privé en matière de développement économique, particulièrement au niveau local ?

DK : Effectivement, nous avons rencontrés plusieurs représentants publics et privés aussi bien de France que du Maroc, leurs capacité d'écoute et de disponibilité nous ont permis de conforter nos relations voire de confirmer certaines décisions. Maintenant, l'objectif est de répondre aux besoins exprimés par les décideurs privés/publics dans les domaines de l'agriculture et fournir une expertise pointue conciliant les priorités nationales, internationales et les dynamiques régionales.

T : En tant qu'expert économique, quelle analyse faites-vous de la situation économique du Maroc et de son secteur agricole en particulier ?

DK : Une véritable opportunité pour nos entreprises spécialisées dans le secteur agricole, une porte d'entrée sur l'Afrique, un partenariat avec les acteurs locaux dans l'amélioration de la productivité agricole. D'ailleurs nos études ont pour but d'améliorer, entre autres, la productivité et le développement durable de l'agriculture dans le respect des normes environnementales.

La France à l'Honneur du SIAM 2011

- 52 entreprises présentes
- 650 m2 sur deux pôles, le pôle International et le pôle Elevage
- 5 tables rondes/rencontres organisées :
 - « les bonnes pratiques de la coopération décentralisée régionale dans le domaine de l'agriculture solidaire,
 - « la filière agriculture biologique : de la production à la commercialisation » ;
 - « la commercialisation des produits du terroir : quels produits, pour quels marchés, pour quel développement local ? » ;
 - « le Conseil agricole au service de la production agricole » ;
 - « Les dynamiques interprofessionnelles dans le secteur agricole »
- Une vingtaine d'experts mobilisés
- Une dizaine d'élus locaux présents
- Le Trophée de la meilleure participation internationale

France/Maroc : un partenariat d'excellence

* Plus de 16% des échanges commerciaux du Maroc sont réalisés avec la France, 1^{er} client, 1^{er} fournisseur et 1^{er} investisseur étranger

* La France, 1^{er} fournisseur de céréales assurant 73,5 % des arrivages de blé tendre et 50,1 % des arrivages d'orge pour l'année 2009-2010

* Equipements : 3^{ème} fournisseur du Maroc en tracteurs (15 % de parts de marché) derrière l'Italie (29 %) et l'Espagne (16 %), et devant l'Allemagne (8 %), et le 1^{er} fournisseur de machines agricoles sauf tracteurs

* Augmentation de 30% des exportations françaises vers le Maroc qui concernent les germeurs, les trayeuses et appareils de laiterie, les équipements de récolte, battage et nettoyage, de travail du sol, de pulvérisation, de minoterie, et les tracteurs.

* Les exportations marocaines vers la France étaient quant à elles composées de près de 25 % de produits agroalimentaires en 2009. Il s'agit principalement de produits de la mer, produits maraîchers, horticoles, ou de pépinières

Source : UBIFRANCE

Etat des lieux de la coopération décentralisée franco-marocaine dans le secteur de l'agriculture solidaire

REGION AQUITAINE / REGION SOUSS MASSA DRÂA

Dans la continuité des actions de coopération entreprises dès 2002, les Régions Aquitaine et Souss Massa Drâa ont initié avec le soutien du Projet franco-marocain d'Appui à la Décentralisation (PAD Maroc), un programme de coopération constitué de deux principaux projets :

1- Projet de restauration et de rationalisation de la ressource en eau via des échanges entre le Lycée Agricole de Ste Livrade et l'Institut Agronomique et Vétérinaire d'Agadir, la mise en place d'un programme de gestion intégrée et de valorisation de l'eau d'irrigation, la constitution d'un comité scientifique sur les pluies provoquées, etc..

2- Projet de protection et de valorisation des produits du terroir par la mise en place d'indications géographiques protégées. Plusieurs phases ont été conduites par la Fédération Régionale des Coopératives d'Aquitaine, mandatée par la Région pour mener à bien ce projet :

- Structuration de la filière Huile d'argane : réalisation d'un état des lieux, création d'une interprofession, mise en place d'outils de gestion dans les coopératives, sensibilisation à l'IGP, etc.
- Mise en place et animation d'une structure fédératrice de la filière : l'AMIGHA (Association marocaine de l'indication géographique de l'huile d'argan)
- Dépôt de l'Indication Géographique Argane, reconnue officiellement en 2009, après avoir contribué à la Loi sur la mise en place au Maroc des signes distinctifs d'origine et de qualité.

Depuis le projet PAD, les deux Régions mettent en œuvre avec l'appui de l'Union Européenne, un Projet intégré de soutien à la mise en œuvre de l'indication géographique protégée « IGP » Argane, qui concerne plus particulièrement les aspects marketing et la structuration d'une interprofession pour les productrices des coopératives féminines.

Une démarche semblable est par ailleurs en cours en faveur d'autres produits du terroir de la région Souss Massa Drâa, comme le safran de Taliouine.

En parallèle de ces projets phares, les deux Régions ont mis en œuvre deux autres projets de développement agricole :

- Projet d'amélioration des pratiques agricoles en milieu oasien : professionnalisation des producteurs locaux (formation, accompagnement à la structuration en coopérative agricole), transfert de compétences aux acteurs locaux,
- Projet d'accompagnement des femmes de Ouarzazate et Zagora dans la gestion et le développement de leur activité d'élevage ovin.

REGION CENTRE/ REGION MEKNES-TAFILALET

Partenaires depuis 2009, la Région Centre et la Région Meknès-Tafilalet ont fait de l'économie sociale et solidaire un des principaux axes de leur coopération, en ciblant particulièrement le secteur des plantes aromatiques et médicinales, au potentiel très important et encore peu exploité au Maroc.

Le projet issu de cette stratégie conjointe vise en particulier à améliorer les revenus des petits producteurs de ces plantes, qui sont le plus souvent des femmes. ; il se traduit par différents niveaux d'intervention : l'appui à l'organisation de la filière, à la production et à la commercialisation, la promotion des produits du terroir par la création de maisons du terroir, l'accompagnement des porteurs de projets en matière de financement, de formation et d'assistance technique, et le soutien aux activités de recherche.

Ce projet repose sur de nombreux partenaires tels que l'Agence de Développement Social, l'Université de Meknès, les Universités de Tours et d'Orléans, l'Ecole Nationale d'Agriculture, l'INRA, les coopératives et associations bénéficiaires, le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, etc.

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE/REGION de l'ORIENTAL

Cinq programmes constituent l'axe stratégique consacré à l'agriculture du partenariat développé depuis 1999 entre la Région Champagne-Ardenne et la Région de l'Oriental.

1. Avertissement Agricole

Cette action développée avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, le Service Régional de la Protection des Végétaux de Champagne Ardenne et l'Office Régional de la Mise en Valeur Agricole de la Moulouya de l'Oriental a permis de consolider la mise en place d'un système d'avertissement agricole et d'établir un dispositif de lutte raisonnée, et ce, afin de réduire le taux des résidus de pesticides dans les productions agricoles notamment celles vouées à l'export.

2. Emballage et conditionnement

Conçu comme la suite du précédent projet, l'appui au secteur de l'emballage et du conditionnement s'est concrétisé grâce à un rapprochement entre l'Ecole Supérieure des Ingénieurs en Emballage et Conditionnement de Reims et l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, qui a abouti notamment à la création d'une filière Technicien Spécialisé en emballage et conditionnement à l'Institut Supérieur de Technologie Appliquée de Berkane, la seule du genre au Maroc.

3. Indications Géographiques Protégées

Conscientes du vaste potentiel de l'Oriental en matière de production agricole spécifique à ce territoire, les deux Régions partenaires ont fait de la promotion et de la valorisation des produits de terroir un axe majeur de leur coopération. Dès 2006, elles ont mis en œuvre une démarche d'inscription de signes distinctifs et de qualité sur des produits phares de la région : la Clémentine de Berkane, le Mouton de Béni Guilt et la datte Aziza de Figuig.

4. Produits de terroir

Ce programme, développé en cohérence avec la stratégie du Plan Maroc Vert Régional, revêt plusieurs aspects :

- Répertorier les produits susceptibles de présenter des caractéristiques de notoriété, et/ou de qualité et/ou d'originalité dans la région de l'Oriental
- Etablir une cartographie de ces produits

- Les promouvoir grâce aux NTIC, en faisant un lien avec les projets que mène la Région Champagne Ardenne, en collaboration avec le PNUD et la Région de l'Oriental pour établir un inventaire du Patrimoine Matériel, Immatériel et Naturel.

- Sensibiliser les producteurs

5. Observatoire Régional de l'Agriculture

Soutenu par le Projet d'Appui à la Décentralisation (PAD Maroc), il vise à développer une veille stratégique dans le secteur agricole de l'Oriental, à définir et à mettre en œuvre des stratégies de développement, à consolider les actions des différents intervenants dans ce secteur, et à mettre en réseau les acteurs institutionnels concernés et ce, via la création au sein du Conseil Régional de l'Oriental d'un Service Agriculture et Développement Rural et d'un Centre Observatoire de Ressources Agricoles.

REGION FRANCHE-COMTE / PROVINCE DE OUARZAZATE

Depuis 1999, la coopération entre la Franche-Comté et la province de Ouarzazate se consacre au développement de l'industrie laitière et de l'élevage ; elle a donné lieu à la création d'une fromagerie, à la mise à niveau d'une laiterie, à l'installation d'une ferme pilote avec des vaches de race montbéliarde, et à la mise en œuvre d'un partenariat éducatif entre deux écoles supérieures de formation en industrie laitière, l'ENIL de Mamirolle et l'ISFORT de Casablanca.

Désormais, la coopération entre les deux territoires repose sur trois composantes :

1- Le développement économique qui se traduit par différentes axes d'intervention :

- la création d'un centre de production de yaourts

- le soutien à la filière caprine (renforcement de la collecte, diversification et transformation des produits)

- la valorisation et labellisation des produits du terroir.

2- La formation

- Programme d'échanges pour les éleveurs

- Mise en place d'un centre de formation aux métiers du tourisme rural et de montagne

- etc.,

3- L'environnement et plus particulièrement la question des déchets et celle de l'eau.

Au titre de leur convention de coopération 2011-2013, la Région Franche-Comté et la Province de Ouarzazate vont concentrer leur intervention sur 2 programmes :

- Programme de consolidation du développement technique et commercial de la coopérative laitière de Ouarzazate, d'assistance technique et de formation aux épouses d'éleveurs en charge de la production et de la transformation laitière caprine.

- Programme d'amélioration de l'emploi des jeunes diplômés par la professionnalisation de la formation particulièrement dans les secteurs des Industries Agroalimentaires et de l'Eau.

DEPARTEMENT DE L'ISERE / REGION DE TADLA AZILAL

Partenaires depuis 2004, le Conseil Général de l'Isère et le Conseil Régional de Tadla-Azilal ont développé deux projets de coopération dans le domaine agricole :

1- Soutien à la filière noix

L'Isère, étant un des premiers départements de France producteurs de noix accompagne son partenaire dans une démarche de soutien à la production et à la commercialisation de ce fruit. Des experts de la Maison Familiale et Rurale de Chatte et du GRETA Nord/Isère sont intervenus à plusieurs reprises et un plan d'actions sera mis en œuvre visant à l'amélioration de la qualité de la noix, à l'amélioration de la qualité du matériel végétal, et à la valorisation de la récolte par différentes techniques de transformation ainsi qu'à la structuration de la commercialisation de la noix.

2 - Appui à l'artisanat féminin dans la Région Tadla-Azilal

Avec le soutien du Projet PAD Maroc, les deux collectivités se sont engagées dans un projet d'Appui à la valorisation de l'artisanat féminin et de l'agriculture solidaire. Mis en œuvre par l'association Artisans du Monde de Voiron, ce projet repose sur deux objectifs : Appuyer la

commercialisation des produits artisanaux féminins et établir des relations de commerce équitable, notamment des produits agricoles.

DEPARTEMENT DE L'HERAULT/ REGION DE SOUSS MASSA DRÂA

Active depuis 2003, la coopération décentralisée entre le Conseil Général de l'Hérault et le Conseil Régional de Souss Massa Drâa, affirme sa vocation agricole et rurale par de multiples actions :

- Participation des entreprises héraultaises au SIAM de Meknès
- Appui à la création de la filière Argane
- Organisation d'une formation de 3^{ième} cycle en acridologie (criquets ravageur) à Agadir
- Formation sur les produits du terroir
- Exposition des bergers du Haut-Atlas et des Cévennes dans le cadre du festival de la Transhumance en Hérault
- Assistance technique dans le domaine de l'interaction entre eau et agriculture

DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE / CONSEIL PREFECTORAL D'AGADIR & CONSEIL PROVINCIAL DE CHTOUKA AÏT BAHA

Avec son premier partenaire marocain, la Préfecture d'Agadir, le Département de Loire-Atlantique a développé en 1992 un projet pilote dans le secteur de l'apiculture qui s'est traduit par de la formation, la création d'une coopérative, des cours d'alphabétisation, etc.

Quant à la coopération qui unit depuis 2009 le Conseil Général de Loire Atlantique et le Conseil Provincial de Chtouka Ait Baha, celle-ci repose sur trois axes :

- Le développement agricole de la province, en particulier dans un premier temps, sur le cercle d'Aït Baha : Il s'agit de renforcer les capacités locales en matière de culture du figuier de barbarie, de modernisation de l'apiculture, de valorisation des plantes médicinales, d'amélioration de l'élevage caprin et de favoriser dans les futurs périmètres irrigués le développement de la culture d'amandiers, d'oliviers et d'avocatiers, et la création de cultures maraîchères biologiques.

2- Accompagnement des coopératives de femmes des cercles de Biougra et Belfaa Massa : Ce projet, qui concerne essentiellement les coopératives dédiées à l'élevage de chèvres, concerne la gestion des coopératives, la transformation laitière, le conditionnement, etc. :

3- Accompagnement des coopérateurs sur les techniques de production de maraîchage

Marocoop Conseil adresse ses sincères remerciements à Serge LABORDERE, Eric BARRAUD, Mohammed ZAOU, Abderrahim EL KANTOUR, Latifa YAKOUBI, Fatima AMRI, Mohammed KHRAISS, Sidonie DELHOMELLE, Magali LEGOUY, Gilles GERMAIN, qui ont apporté leur concours actif à la réalisation de ce numéro.

Le Mot de la Rédaction

➤ Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'Ambassade de France ni des pouvoirs publics marocains.

➤ Abonnement/Désabonnement : Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre «désinscription », nom et collectivité.

Pour recevoir directement « Tâaoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à marocoop@gmail.com

➤ Tâaoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : marocoop@gmail.com

➤ Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à

votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets,

recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLIERE SADOUK - Marocoop Conseil/ Hay Mohamedia, BP 14355, 40007

MARRAKECH /tél : 00 212 (0)663 31 40 02 / fax : 00 212 (0)524 30 81 17